



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080144

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 6151
N/REF : 3/08/2025 0H26 C:001860 I:04215
V/REF : ENT8005POMPE01

SDC 'Le Saint Nicolas'
C/O FAVRE DE FOS
26 AVENUE RENÉ CASSIN
69009 LYON

IMMEUBLE : LE SAINT NICOLAS
31, PLACE GRANDCLEMENT
IMMEUBLE DE BUREAUX
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 01 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N31-33 - FOSSE DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr F-X DE FRAMOND

POMPAGE ET CURAGE DE 1 FOSSE DE RELEVAGE EAUX USEES - EAUX VANNES
2 FOIS L'AN

CONTROLE ET ENTRETIEN DE 2 POMPES DE RELEVAGE EAUX USEES - EAUX VANNES
4 FOIS L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Aout de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/08/2025

Prix de base du contrat : 844,73

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080144

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage de 1 fosse de relevage EU/EV	2/AN	876,58	876,58
1,00	Entretien 2 pompes de relevage EU/EV	4/AN	282,38	282,38
TOTAL H.T.				1158,96
T.V.A. a 20,00%				231,79
TOTAL T.T.C.En EURO				1390,75

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.